



**Bulletin communal**

Janvier 2023

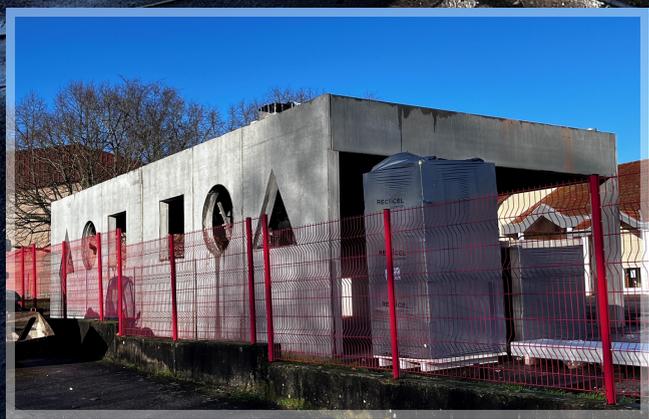
**68**

*Dans ce numéro:*

*Le mot du Maire p.3*

*Décisions du Conseil p.4*

*Risques de coupures électriques p.8*



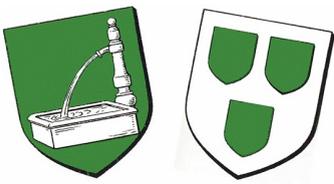
Préau de l'école maternelle



Suivez l'actualité de la **commune**

L'APPLI 100%  
GRATUITE  
SANS INSCRIPTION  
SANS PUBLICITÉ





## CONTACTS

### Mairie de Drachenbronn

Tél: 03.88.94.51.08

mairie@drachenbronn-birlenbach.fr

Ouverture au public

Le lundi et le jeudi de 13h15 à 17h00

Le mardi de 13h15 à 18h00

Permanence du Maire

Le mardi de 16h30 à 18h00

### Mairie annexe de Birlenbach

Tél: 03.88.80.59.11

Ouverture au public

Le lundi de 10h00 à 12h00

Permanence du Maire Délégué

Le jeudi de 20h00 à 21h00

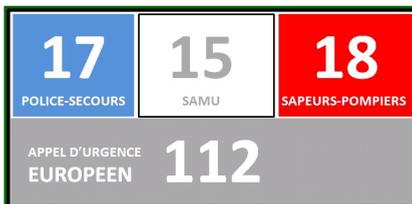
(Uniquement sur rendez-vous)

Pierre KOEPF - Maire - 03.88.94.53.42

Georges WERLY - Maire Délégué - 03 88 54 78 55

Roland RUPP - Adjoint au Maire - 03.88.94.51.40

Charles JACKY - Adjoint au Maire - 03.88.80.56.24



## JOURNAL COMMUNAL DE DRACHENBRONN-BIRLENBACH

Directeur de publication : Pierre KOEPF

Conception et réalisation : Charles JACKY

Rédaction : Valériane FRANCK

Thomas NERCHER

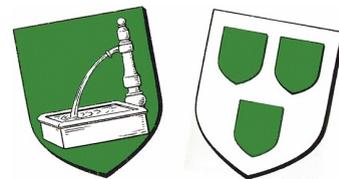
Impression : Medialogik France

## 10 novembre 2022 Nouveaux arrivants Fleurissement

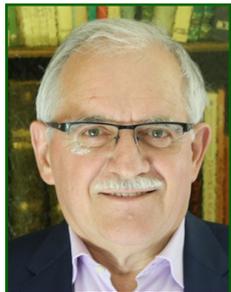


Remise de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à Pierre Koepf





## Editorial



Chers concitoyens

Je voudrais tout d'abord vous présenter mes meilleurs vœux pour 2023. Que l'année qui commence vous soit propice et vous apporte joies et bonheur.

Enfin nous avons connu un retour à la vie communale d'avant les confinements ! La fête des Aînés a pu avoir lieu en décembre dernier. Ce fut une belle journée pour tous les participants. La rencontre autour du vin (et du jus de pomme) chaud de Noël offert par la commune a dû être avancée au samedi 17 en raison de la finale de la coupe du monde de foot. La fête de Noël qui s'est déroulée dans la cour de l'école Kamm enneigée le 16 décembre et l'exposition avicole des 7 et 8 janvier participent à ce retour tant attendu.

2023 sera une année importante pour notre commune. Malgré les problèmes de fournitures et les retards de tous ordres qui ralentissent les travaux, la transformation de nos villages se poursuit.

- Le nouveau préau de l'école est en place, les travaux de finitions sont en cours.
- Il nous a fallu remplacer la chaudière de l'école Kamm car elle arrive en fin de vie. Nous aurons une chaudière hybride, pompe à chaleur avec chaudière fioul en complément. Son installation est en cours.
- La nouvelle chaudière à pellets pour l'école de la Cité est en commande depuis juillet dernier et nous restons sans nouvelles de la date de son installation car certains matériels manquent.
- D'ici peu les travaux de l'itinéraire cyclable reliant Wissembourg à Soultz-sous-Forêts débiteront pour notre tronçon. Il devrait être possible de joindre Birlenbach à Wissembourg à vélo en site propre d'ici le mois de mai et la piste complète devrait être ouverte pour l'été.

Cette nouvelle voie sera un espace partagé entre les agriculteurs et les cyclistes.

- Nous lançons aussi la rénovation du cimetière de Birlenbach, avec mise en place d'un espace funéraire destiné aux cendres des défunts. Un règlement de cimetière pour nos deux lieux d'inhumation est en cours d'élaboration et nous permettra de connaître les tombes délaissées.

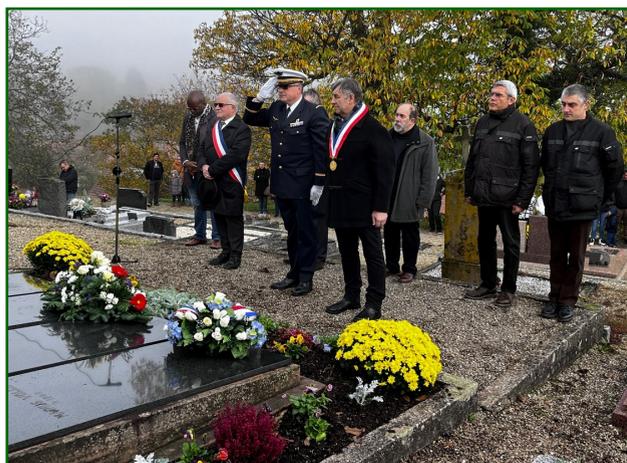
- D'ici avril nous saurons définitivement si la nouvelle station d'épuration pourra trouver sa place près du lagunage. La promesse d'échange de terrains est signée avec la paroisse et nous attendons la conclusion des études pour effectuer l'échange lui-même.

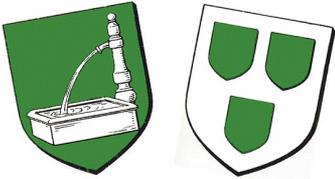
- Nous avons bon espoir de lancer la voie douce entre nos deux villages, les terrains sont acquis par la commune et le projet est presque abouti. Un autre gros travail de voirie est à l'étude. Il s'agit de la route du Vin, de la partie du CD 65 entre le Stadium et la Forêt d'Aventure avec l'aménagement aussi du carrefour vers le col de la Pfaffenschlick.

- L'entreprise AMIRAL étudie la possibilité de création d'un lotissement d'initiative privée sur la zone AU1 de Drachenbronn.

Permettez-moi l'expression : nous avons encore du pain sur la planche !

Pierre KOEPF





# Les Décisions du Conseil

### Séance du 26 août 2022

L'unique raison d'être de cette séance a été la mise en conformité du poste d'ATSEM de madame Tania Jusko, titulaire du CAP Petite Enfance et inscrite sur la liste des lauréates au concours D'ATSEM 2022. Madame Jusko remplacera à la rentrée madame Cathie Weiss.

- Création du poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe.
- Suppression du poste d'agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles.

### Séance du 5 septembre 2022

#### 1. Présentation du projet de l'association patrimoine :

M. Jean-Claude Ruscher, Président de l'association, est venu présenter le projet qui consiste à planter arbres et haies fruitières sur le site du château afin de représenter les murs et limites de celui-ci.

L'association foncière a donné son accord afin de céder une parcelle mitoyenne.

Le conseil municipal donne son accord afin d'avancer dans ce projet.

#### 2. Voirie :

- Circulation douce entre Drachenbronn et Birlenbach :

Afin de diminuer significativement le coût du chantier et ainsi d'éviter la construction de murs de soutènement, la commune a proposé aux propriétaires des parcelles voisines de les acheter. Il s'agit de M. Georges Schneider, les consorts de M. Charles Schumacher, de M. Ernest Ungerer, de M. Frédéric Engel et de M. Christian Wanner. Les quatre premiers ont accepté de céder le terrain à la commune au prix de 100 € l'are. Les frais de notaire seront à la charge de la commune. Le conseil autorise le Maire délégué, M. Georges Werly à signer toutes les pièces y afférentes.

- Extinction nocturne de l'éclairage public :

Diverses solutions sont à l'étude. Pas de décision pour l'instant.

#### 3. Acquisition de parcelles :

Suite à la demande des consorts de M. Henri Jacky, la commune décide d'acquérir deux parcelles de forêt, dont elle est voisine, soit d'environ 31 ares. Le prix d'achat est fixé à 50 € l'are.

#### 4. Bâtiments communaux :

- L'appartement de la bibliothèque étant vacant, la commune a mandaté l'architecte Klipfel avec le concours d'un bureau d'étude, pour examiner l'état général du bâtiment. Le but est de savoir si une remise en état est économiquement envisageable ou pas.

- Avenir de la chapelle de la cité : en attente.

#### 5. Personnels communaux :

Madame Tania Jusko a été engagée à compter du 30 août 2022 en remplacement de madame Cathie Weis.

#### 6. Nouvelle nomenclature budgétaire :

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, le conseil autorise le changement de nomenclature (M57) à compter du 1er janvier 2023 et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

#### 7. Nouveaux arrivants et fleurissement :

La soirée aura lieu le 10 novembre à 19:00.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de doter tous les lauréats du fleurissement d'un prix sous forme d'un bon d'achat de 15 €.

#### 8. SMICTOM :

A partir de 2024, des bacs de biodéchets seront mis en place dans la commune.

### Séance du 17 octobre 2022

#### 1. Voirie, éclairage public :

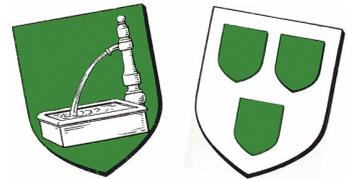
- Les enrobés au niveau du bosquet champêtre ont été réalisés.

- Le renforcement du talus, rue du stade est également terminé.

- Suite à une réunion avec la CEA, nous nous orientons vers la réalisation d'un céder le passage et non d'un rond-point au niveau de la Pfaffenschlick.

- Rue de l'église : afin d'élargir la rue devant l'entrée de l'église, un courrier (après plusieurs réunions) a été fait au propriétaire du terrain proposant :

- Une participation au déplacement du mur en pierres de taille à hauteur de 26 000 €.
- Frais de d'acquisition à la charge de la commune.
- Achat du terrain nécessaire à l'Euro symbolique.



- Eclairage public : Le conseil décide d'éteindre l'éclairage public entre 23 h et 5 h, sauf le samedi. Parallèlement une étude sera lancée pour la faisabilité du tout LED.

- Cimetière de Birlenbach :

- La commune étudie la réalisation d'un espace cinéraire. Un devis a été demandé à l'entreprise de M. Ludovic Wucher.

- Le problème récurrent des mauvaises herbes a été évoqué.

- Un règlement de cimetière sera élaboré prochainement.

### 2. Assainissement :

- Le 10 octobre une réunion avec le conseil presbytéral s'est tenue. Une décision, à savoir si échange ou vente de terrain n'a pas pu être prise.

- La redevance assainissement augmentera de 10 centimes par m<sup>3</sup> et la part fixe passera de 15 à 40€.

### 3. ATIP :

La commune de Drachenbronn-Birlenbach a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique par délibération le 11 mai 2015. L'ATIP peut exercer différentes missions. Le conseil approuve la convention relative à la mission conformité contrôle en ADS (Contrôle des travaux et conformité des autorisations d'urbanisme). La contribution de la commune se compose d'un forfait prédéfini et d'un tarif à l'acte de 180€. Le conseil, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention.

### 4. Opérations budgétaires :

- Le conseil décide, après en avoir délibéré, de virer 3 000 € du budget principal vers le budget transport scolaire.

- Le conseil décide, après en avoir délibéré, de virer 30 000 € du budget divers travaux de voirie vers l'opération école village Drachenbronn. Ceci a été rendu nécessaire afin de pouvoir remplacer la chaudière.

Trois devis avaient été demandés :

- Chaudière fioul = 12 814 €

- PAC hybride fioul = 23 830 €

- Chaudière à granulés = 34 268 €

Le conseil accepte le devis de l'entreprise Yannick Ruby d'un montant de 24 095,20 €. TTC

### 5. Aménagement traversée du camp de Drachenbronn et voie verte entre les deux villages :

Le conseil accepte la réalisation d'une étude préliminaire d'un montant forfaitaire de 8 000 € du cabinet Emch+Berger.

### 6. Personnels communaux :

- Le conseil, après délibération, décide de participer au financement des contrats de santé des agents municipaux.

- Le conseil, après délibération, décide de participer au financement des contrats de prévoyance des agents municipaux.

- Le conseil municipal donne son accord pour le versement de l'IEMP correspondant à un 13e mois pour le personnel communal.

## Séance du 28 novembre 2022

### 1. Terrains communaux :

- Promesse d'échange de terrains : Le conseil accepte l'échange, en vue de la construction d'une station d'épuration, d'une parcelle communale de 174 ares contre une parcelle paroissiale de 163 ares, sans versement d'une soulte, et en prenant à son compte l'ensemble des frais.

- Schlossfeld : Une convention entre la commune et l'association Patrimoine sera rédigée.

- Cimetière Birlenbach : Un plan et un devis de l'entreprise Wucher sont présentés. Le conseil accepte ce devis d'un montant de 16 499 €. Travaux prévus au 3e trimestre 2023.

- Sollicité pour la vente d'une parcelle forestière sur le ban de Cleebourg, la commune ayant une parcelle limitrophe, fait valoir son droit de préférence pour 50 € l'are.

### 2. Finances :

- Taxe d'aménagement : La loi de finance 2022, rendant obligatoire le reversement de la taxe d'aménagement à la COMCOM a été annulée.

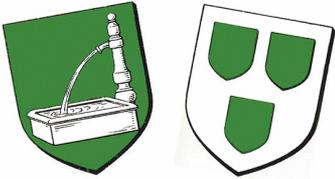
- La commune soutient une motion en exprimant sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune.

### 3. Voirie :

- Le conseil accepte l'offre du cabinet Emch+Berger pour la mission de Maitrise d'œuvre de la voie verte entre les deux villages. La rémunération se compose comme suit :

- Forfait = 22 100 €.HT

- 8.5 % sur un montant prévisionnel des travaux de 260 000 €.HT.



- Remplacement de l'éclairage public par les mêmes luminaires (LED) dans la rue Louis Philippe Kamm que dans la rue principale de Birlenbach. Le devis d'un montant de 38 062 €.HT de l'entreprise Fritz a été accepté.

La commune souhaite garder les lampadaires type « Montparnasse » dans les rues annexes, mais en y intégrant des LED. Ceci se fera lors d'une prochaine tranche de travaux.

#### 4. Santé, action sociale :

- Le conseil autorise le Maire à signer la motion relative à la dégradation progressive et importante de la situation financière du centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter.
- La COMCOM prend en charge la part fixe de la cotisation de l'épicerie sociale.
- Banque alimentaire : il y a eu moins de dons que les années précédentes.

#### 5. Armée :

Le conseil accepte la proposition de jumelage de la commune avec le Pôle Commissariat de Haguenau du groupement de soutien de la base de défense de Strasbourg-Haguenau-Colmar.

### Séance du 9 janvier 2023

#### 1. Bâtiments communaux et voirie :

- Préau école maternelle : La partie béton est coulée. Restera la végétalisation du toit et les fermetures. La seconde étape sera la désimperméabilisation d'une partie de la cour.
- Ecole Kamm : La chaudière est livrée. Reste le montage de celle-ci et de la PAC.
- Ecole Cité : pas de nouvelles de la chaudière à granulés qui n'a toujours pas été livrée.
- Présentation du projet définitif de la voie verte entre Drachenbronn et Birlenbach au conseil municipal.

#### 2. Terrains communaux :

- Le conseil autorise le Maire à signer la convention du terrain « Schlossfeld » avec l'association Patrimoine.
- Station d'épuration : Le conseil Presbytéral a donné son accord pour la signature. Il y aura cependant une condition suspensive en attente d'une étude du sol.

#### 3. Plan de délestage :

Le Maire présente le plan de continuité d'activité en cas de délestage électrique. En cas de coupure, il y aura une permanence de la Mairie au périscolaire (à côté de la salle des fêtes), un des seuls endroits avec un téléphone ancien modèle, fonctionnant sans apport électrique externe.

#### 4. Animaux divagants :

Une convention tripartite communauté d'agglomération / SPA / Commune a été acceptée par le conseil.

#### 5. Actualités, informations :

- Boite à livres (abribus Birlenbach) : Premier bilan encourageant, le lieu semble répondre à une réelle attente.
- Fête des aînés et soirée vin chaud : énormément de remontées positives malgré le froid lors du vin chaud.
- La commune a une nouvelle fois reçu un montant de 40 000 € du fond de soutien aux communes concernées par le redéploiement des armées.



### Fête des aînés - 11.12.2022



## Nos joies et nos peines en 2022

### NAISSANCES

LEHMANN Charlotte

le 28 novembre

HUMBLOT Sacha

le 5 décembre

### MARIAGES

KOEPF Julien et GONCE Julie

le 2 juillet

### DECES

SCHNEIDER Henriette

le 9 janvier

PFLUG Madeleine

le 13 janvier

KINDELBERGER Albert (père)

le 26 janvier

JACKY Henri

le 11 juin

MEYER Henri

le 23 juillet

PAUL Charles

le 12 septembre

TREGER Lina

le 23 octobre

MOSSER Philippe

le 2 décembre

SCHMITT Marguerite

le 26 décembre

## La voirie communale et intercommunale s'améliore

Nous avons investi dans la réfection d'une seconde partie du chemin qui prolonge la rue Katharinenbourg et éliminé en grande partie la bosse proche du bosquet champêtre. Nous avons également bloqué le talus de la Fuchshohle, rue du Stade après le chemin du cimetière par des murs béton en L. Ce talus s'effondrait régulièrement sur la rue du Stade après de fortes pluies et bloquait plus ou moins le passage. Nous allons nous attaquer prochainement à la partie de route qui longe le bois du Tiergaertel entre Birlenbach et Drachenbronn. Pour ce faire, la commune a acheté les terrains qui jouxtent ce bois. Presque tous les propriétaires ont accepté de vendre tout ou partie de leur terrain. Cela nous permettra d'élargir la route par une voie dite « voie verte » réservée aux piétons et aux cyclistes. Elle sera séparée de la chaussée par une rambarde en rondins. Il sera possible d'y circuler en toute sécurité à l'écart des véhicules. De même il est prévu

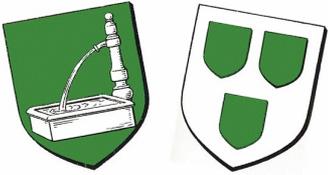


Rue du stade



Près du bosquet champêtre

d'améliorer la circulation sur la route du Vin. Nous mettrons des « écluses » en place à l'approche des zones habitées. Le carrefour de la Pfaffensclick sera modifié dès que les discussions avec la CeA auront abouti à une solution viable. Les abords de l'ancienne cité militaire seront aménagés plus tard, lorsque le projet de chalets aura abouti. Notre communauté des communes finance une voie cyclable partagée entre cyclistes et agriculteurs allant de Wissembourg jusqu'à Soultz-sous-Forêts. Ce partage permettra d'économiser beaucoup de terres agricoles au prix de petites concessions de part et d'autre. Cette voie sera interdite à tous les engins motorisés non agricoles. Chez nous elle utilisera la « Roehmerstross » passant du chemin vers le cimetière de Bremmelbach à la route vers Schoenenbourg en passant par le dépôt de déchets verts qui restera accessible à tous. Les travaux doivent démarrer encore ce mois-ci.



### Risques de coupures électriques

Le gouvernement nous a prévenus de risques de coupures électriques possibles cet hiver. En cas de coupure programmée, voici ce qui est prévu :

- 3 jours avant la coupure, le signal Ecowatt se met au rouge (dans les journaux météo, sur le site de la com-com, message Iliiwap, etc...). Il y aura délestage en France.

- 1 jour avant la coupure, à 15h00 les régions concernées seront rendues publiques, à 17h00 ce sera le tour des départements. A 21h30 enfin, les communes et arrondissements touchés seront connus.

Les coupures auront lieu entre 8h00 et 13h00 le matin et entre 18h00 et 20h00 l'après-midi. Elles dureront 2 heures et seront tournantes. Il pourra y en avoir plusieurs la même journée, touchant des publics différents. Durant la coupure il n'y aura plus d'électricité, plus de téléphone, ni fixe ni portable. Chez nous l'eau et l'assainissement fonctionneront.

En cas de coupure du matin, il n'y aura pas école (ou collège, ou lycée) ni transport scolaire le matin.

Le transport scolaire communal de l'après-midi fonctionnera. Les cours fonctionneront l'après-midi.

Permanence pour les situations d'urgence ou les problèmes.

Dans notre commune il y aura une permanence ouverte au public au périscolaire, seul endroit où nous pourrions utiliser un téléphone. Il faut une ligne cuivre et un ancien téléphone qui fonctionne sans apport électrique extérieur, c'est-à-dire à prise dite « T » et à touches, pas à cadran rotatif. Le téléphone sera réservé pour les cas d'urgence.

### Libre circulation et règles dans l'espace public



Notre commune va investir environ 300 000 euros pour sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes en aménageant une « voie douce » entre Birlenbach et Drachenbronn. A cette occasion il nous faut rappeler plusieurs règles.

**Espace public** : les particuliers et les entreprises ne sont pas autorisés à déposer des objets et encombrer l'espace public, sauf autorisation délivrée par la mairie pour un temps. C'est le cas des échafaudages sur la voie publique, il faut une autorisation de la mairie. Il faut toujours laisser les accès libres pour d'éventuels véhicules de secours.

**Stationnement**, les véhicules sont à garer sur les parcelles privées sauf pour un arrêt temporaire.

Les trottoirs sont réservés aux piétons. Or, trop souvent, ces derniers sont obligés de se déporter sur la chaussée. À cause des véhicules mal garés. En cas d'accident, c'est le propriétaire du véhicule mal garé qui est tenu pour responsable.

A Birlenbach dans la rue Principale, le trottoir réservé aux piétons se trouve du côté des numéros impairs. Pensez aux poussettes, aux déambulateurs et autres engins pour piétons.

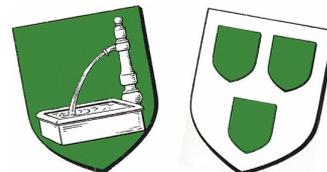
A Drachenbronn, dans la montée à l'entrée du village côté Tiergaertel, beaucoup de véhicules sont régulièrement stationnés des deux côtés. Il faut vraiment libérer le côté des numéros impairs, sinon nous serons obligés d'interdire le stationnement depuis la maison n° 43 jusqu'au numéro 31.

**Entretien des trottoirs** : les propriétaires, les locataires ou les occupants à tout titre d'un logement sont tenus de tenir le trottoir en bon état de circulation, donc propre. Le caniveau fait partie du trottoir. A plusieurs endroits, des cailloux provenant des cours gravillonnées encombrant le trottoir et gênent le passage tant des piétons que des poussettes il faut les enlever régulièrement.

### Travaux bénévoles

Tout d'abord un grand merci à toutes les associations et leurs bénévoles qui animent notre vie sportive, culturelle, cultuelle ou qui soutiennent les activités scolaires. Elles nous apportent des occasions de nous retrouver autour d'expositions, de manifestations ou simplement d'un bon repas. Un grand merci aussi à vous qui rendez notre commune agréable à vivre en participant à l'embellissement de nos villages. Chacun peut participer au fleurissement à titre individuel. Nos employés communaux font de grands efforts pour la mise en valeur des espaces publics. En ce début d'année, nous voudrions souligner plus particulièrement les efforts de décoration autour de la période de Noël. Les grandes couronnes communales par exemple nécessitent la participation de bénévoles en plus des employés communaux. Car il faut deux bonnes journées de travail à 4 ou 5 personnes pour ramasser, transporter et découper des branches de sapin puis confectionner et décorer les deux couronnes. Il faut encore les engins et 1 h ½ à 3 personnes pour leur mise en place. Après Noël, enlever les couronnes, les défaire et ranger les supports nécessite encore une demi-journée de travail à 3 ou 4 personnes. Comme nous n'avons que deux agents techniques, là aussi, plusieurs bénévoles participent activement. Encore un grand merci à tous !





Exposition d'aviculture



Fête de Noël des écoles

### Calendrier des travaux de jardinage

#### Dans votre jardin d'agrément:

Lorsqu'il ne gèle pas, effectuez vos élagages et la taille d'hiver des arbustes à fleurs (uniquement de ceux qui fleurissent l'été, sur le bois de l'année).

Griffez superficiellement au pied des arbustes, pour permettre la pénétration des eaux de pluie.

Quand le temps le permet, procédez à la plantation des arbres et arbustes à racine nues.

#### Au potager:

Préparez vos châssis pour les semis précoces. Nettoyez et préparez les planches de culture.

Réparez et entretenez vos outils.

#### Au verger:

Effectuez les tailles de formation et de fructification.

Vérifiez les attaches des sujets palissés.

Effectuez un griffage au pied des arbustes afin de favoriser la pénétration des eaux de pluie.

#### Dans la serre:

Effectuez le nettoyage du vitrage pour que les plantes cultivées bénéficient d'un maximum de lumière.

Nettoyez les pots et terrines pour les semis et plantations.

Commencez les semis des plantes annuelles à massif.

Éliminez systématiquement, ou isolez toutes les plantes qui présentent des signes de maladies.

*Si tu veux être heureux une heure, enivre-toi,*

*Si tu veux être heureux un jour, tue ton cochon.*

*Si tu veux être heureux une semaine, fais un beau voyage,*

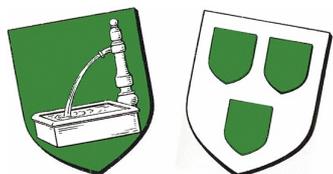
*Si tu veux être heureux un an, marie-toi,*

*Si tu veux être heureux toute la vie, fais-toi jardinier.*

Proverbe chinois

### Animaux errants

Tout animal domestique, chat ou chien, doit être vacciné et identifié par puce électronique ou tatouage. Notre commune va passer une convention avec la communauté d'agglomération de Haguenau pour profiter des services de la SPA, section fourrière animale de Haguenau. Bientôt, la SPA pourra capturer les animaux errants, rechercher leurs propriétaires ou les proposer à l'adoption. Les chats et chiens, s'ils ne le sont pas, seront tatoués ou pucés avant remise au propriétaire. Les chats sans propriétaire seront stérilisés avant d'être relâchés dans leur lieu de capture. Les frais engendrés seront à charge soit des propriétaires des animaux, soit de la personne qui aura sollicité l'intervention de la SPA, soit de la commune si celle-ci est à l'origine de la demande.



## Projet de mise en valeur du site de Catharinenburg

Dans la continuité de notre action en faveur du patrimoine culturel de notre commune, notre association projette en 2023-2024, la mise en valeur du site de « Catharinenburg ».

En accord avec la commune et l'association foncière, propriétaires des deux parcelles, notre association ambitionne de redonner à ce lieu un cadre digne de son passé. Les nombreuses archives ainsi que les fouilles réalisées sur place (en 1970 par Charles Ungerer et en 2019 par nos soins), nous permettent de situer avec précision son emplacement et ses dimensions.

Le projet, que nous vous présentons, est ambitieux, mais il a le mérite de mettre en valeur tous les aspects du site : archéologique, historique, patrimonial, environnemental, ... et propose -à terme- un lieu de rencontre et d'échanges dans le cadre d'un « verger participatif ».

En voici les grands axes :

- A défaut de pierres, nous projetons de **matérialiser les murs** du château **par deux rangées de vignes** (de part et d'autre des murs) et **ses entrées par des arches** qui seront elles-aussi végétalisées.

- Des **fondations**, mises à jour il y a 50 ans, seront **mises en valeur** (coin Nord-Est de la cour), en partenariat avec le Service d'Archéologie Régionale et le service "Châteaux" de la Collectivité Européenne d'Alsace.

- Le **fossé** creusé en 1970 dans les douves Nord sera **aménagé en une mare** naturelle, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

- Tout autour des bâtiments, il est prévu de **planter des arbres fruitiers** (variétés anciennes), **arbustes, haies**, ... conformément au projet du Pfalzgraf Johann Casimir en 1618, en partenariat avec l'Association Arboricole du Pays de Wissembourg.

- Des **panneaux informatifs** et ludiques à destination des visiteurs seront mis en place sur le site.

- Des **parcours** seront créés afin de guider les touristes à partir du grand parking du "Chemin des Cimes" jusqu'au site 'Catharinenburg' en passant par les villages, en partenariat

avec la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg.

- Pour finir ce tour d'horizon, des contacts sont en cours avec l'Office de Tourisme "L'Alsace Verte" pour intégrer Catharinenburg dans leur programmation et leurs publications.

Nous avons la volonté d'**associer les écoliers ainsi que les habitants de notre commune**, mais également des autres « villages suédois » lors de la mise en œuvre du projet.

Seul bémol, il faudra enlever les arbres qui se trouvent sur l'emplacement des bâtiments (des frênes et des merisiers), afin de libérer la place pour les vignes palissées, mais aussi afin d'égaliser le terrain pour assurer une déambulation sécurisée des visiteurs et faciliter l'entretien du site. Les nombreuses plantations envisagées tout autour devraient compenser cet aspect. D'autant que les grands arbres du côté village, ainsi que ceux situés à l'arrière sur le talus resteront et préserveront l'aspect du site dans le paysage.

Il va sans dire que notre petite équipe ne pourra assumer seule cet énorme chantier et **nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour apporter leur concours** de façon ponctuelle à la réalisation de ce projet qui mettra en valeur toute notre commune.

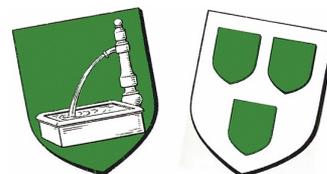
Sur le calendrier prévisionnel ci-dessous sont indiquées les **grandes étapes du chantier** auxquelles vous êtes invités à contribuer : votre inscription ne vous engage pas à participer à toutes les opérations.

Si vous êtes prêt(e)s à participer à l'une ou plusieurs des opérations, prière de le signaler auprès de Jean-Claude Ruscher par sms ou simple appel au 06.60.48.51.19

ou encore par mail à [patrimoine.birlenbach@gmail.com](mailto:patrimoine.birlenbach@gmail.com)



Nous aimerions **recupérer d'anciens piquets de vigne** (ça leur donnerait une belle seconde vie et renforcerait un peu plus le lien avec le patrimoine local). Il nous en faudrait une centaine. Si vous êtes d'accord pour céder les vôtres, faites-le nous savoir.



## Grandes étapes du chantier

Opérations	Période	Votre participation
ARCHES ET PORTIQUES Collecte et préparation des pierres pour l'ancrage	février 2023	2 samedis matins
PREPARATION DE LA PARCELLE avant ensemencement en herbe : enlèvement racines – pierres	mars 2023	1 samedi matin
PALISSAGE DES VIGNES Collecte et préparation des piquets avec pierre	avril 2023	2 samedis matins
ARCHES ET PORTIQUES Installation des structures	juin 2023	2 ou 3 samedis matins (avec engins : transport/tarière/levage)
MARE Mise en place de la bâche et d'une couche de terre / plantation des végétaux	septembre 2023	2 ou 3 demi-journées <b>(avec les écoliers)</b>
PALISSAGE DES VIGNES Installation des piquets et jambes de force	octobre 2023	2 ou 3 samedis matins (avec engins : transport/tarière/levage)
PLANTATION DU VERGER Creusement des trous	début novembre 2023	2 samedis matins
PLANTATION DU VERGER Mise en place des végétaux	fin novembre - début décembre	2 ou 3 demi-journées <b>(avec les écoliers)</b>
PLANTATION DES VIGNES Mise en place des végétaux	mars 2024	1 ou 2 demi-journées <b>(avec les écoliers)</b>
INSTALLATION DES PANONCEAUX	avril 2024	1 ou 2 demi-journées <b>(avec les écoliers)</b>

Merci d'avance pour votre participation ou votre contribution.

Les membres de l'Association Patrimoine de Drachenbronn-Birlenbach.

## Anniversaires

**80 ans - Antoinette MEYER** née CLAIN (22 Octobre 1942)

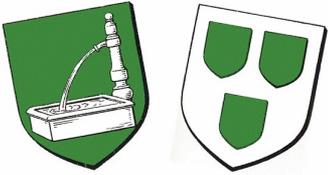
Antoinette est née CLAIN le 22/10/1942 à St Denis sur l'île de la Réunion.

Elle a grandi avec 6 sœurs et 1 frère sur l'exploitation en colonage de ses parents. Ils avaient 2 à 3 vaches, des porcs et de la volaille et ils plantaient de la canne à sucre, du maïs, des haricots secs, des patates douces, des bananes. Mais 1/3 de la récolte allait au propriétaire de la ferme. Elle se marie sur l'île. De ce 1<sup>er</sup> mariage sont nés 2 enfants, Danièle et Frédéric. Après une grave maladie des poumons elle rentre en métropole pour se faire soigner. Elle travaille ensuite dans la couture. En 1984 elle rencontre Meyer Fritz de Birlenbach. Ils se marient en 1985. Antoinette a passé une agréable vie avec son mari. En 1996 elle lui fait découvrir son île de la Réunion. Elle a malheureusement perdu son mari il y a 3 ans et depuis elle ne sort plus guère. Antoinette est très croyante, elle lit beaucoup, elle apprécie la compagnie de son fils Frédéric et se réjouit de trois petits enfants ainsi que d'une arrière petite fille.

**85 ans - Robert GROSS** (10 Octobre 1937)



Le 10 octobre dernier, entouré des siens, Robert Gross a fêté ses 85 ans non dans sa maison familiale qu'il habitait seul mais à la maison de retraite de Soultz-sous-Forêts. Robert y coule des jours heureux, malgré son handicap moteur, car il a retrouvé son amie de cœur, pensionnaire elle aussi de l'Ehpad « le Sultzerland ». Robert a connu une jeunesse troublée comme tous les jeunes de son époque. Né Français, il a dû commencer sa scolarité à l'école allemande dans un Drachenbronn intégré au Reich allemand durant la guerre. Après la libération il a poursuivi sa scolarité en français. Jeune homme, appelé au service militaire, il a passé 28 mois en Algérie au moment des « Evènements ». Une guerre qui ne disait pas son nom. Ce n'est que par la suite que sa vie est devenue plus calme, lorsque de retour chez lui, Robert a trouvé un travail à la SANARA à Lauterbourg, travail qu'il a conservé jusqu'à sa retraite.



### 85 ans - Emma HAURY née HELFRICH (15 Octobre 1937)

Emma Haury, née Helfrich a fêté le 15 octobre dernier son 85<sup>ème</sup> anniversaire dans un restaurant des alentours, entourée de sa famille et d'amis. Avec son mari, elle coule des jours paisibles dans leur maison de la rue des Prés, après une longue vie de labeur. En effet, Emma a travaillé dès l'âge de 14 ans. Elle a participé aux travaux agricoles dans la ferme familiale et tenait le dépôt de lait avec ses parents. Chaque matin, tirant une carriole avec quatre gros bidons de 20 litres, elle amenait le lait frais à la porte de tout un chacun à la Cité militaire afin de remplir les pots à lait déposés devant la porte. C'était avant l'époque des réfrigérateurs, les « frigidaires » comme on disait. Elle vendait aussi des œufs et du beurre baratté aux familles de militaires. Emma a épousé Pierre Haury le 7 mai 1960, un jeune facteur. Le couple s'est installé à La Wantzenau. Là, Emma a travaillé comme couturière mécanicienne. Une fille, Cathie, est née en 1962, elle est malheureusement décédée à l'âge de 11 ans. Inconsolable, Emma a tout de même encore travaillé durant 10 ans à l'imprimerie de Wissembourg. Durant de longues années le couple a particulièrement fleuri sa propriété de la rue des Prés, attirant de nombreux admirateurs. Avec l'avancée en âge, Emma et Pierre ont dû réduire leurs activités mais les abords de leur domicile restent toujours extrêmement soignés et fleuris.



### 95 ans - Madeleine MOSSER née UNGERER (27 Août 1927)



Madeleine MOSSER a fêté son anniversaire entouré de sa famille, de nombreux amis et de son mari Philippe, malheureusement décédé depuis après 76 ans de mariage. Elle a grandi dans la ferme familiale à Birlenbach avec un frère et une sœur. Dans sa jeunesse elle a été active sur l'exploitation agricole de ses parents. Elle se marie très jeune avec Philippe MOSSER. De cette union naît une fille, Monique, épouse RUBY. Elle est l'heureuse grand-mère de 3 petits enfants ainsi que de 6 arrière petits enfants. Durant une partie de sa vie elle a tenu un restaurant dans la commune d'où son pseudonyme « s'Wirts Lenel ». Toujours souriante et disponible, elle fut active auprès de l'amicale des sapeurs Pompiers où son époux était membre pendant 35 ans. Sa santé actuelle ne lui permet plus de faire ce qu'elle aimerait, mais elle est heureuse de pouvoir rester à son domicile. Elle est entourée de sa fille Monique et de son gendre Dany ainsi que de ses voisins qui sont aux petits soins.

### 95 ans - Louise LINDNER née SCHMIDT (12 Septembre 1927)

Entourée de ses filles et gendres, Louise Lindner, la doyenne des habitants de Drachenbronn a fêté ses 95 ans le 12 septembre dernier à l'Ehpad de Betschdorf. Née à Gundershoffen en 1927, elle a grandi à Hatten avec six frères et sœurs. Elle a épousé Henri Lindner de Drachenbronn et le couple s'est installé dans la maison qu'ils ont fait construire dans le village natal de Henri. Il y a installé son entreprise de peinture. La famille s'est rapidement agrandie de quatre filles: Yvonne, Marlyse, Elisabeth et Brigitte. Louise, parfaite maîtresse de maison et mère de famille, secondait en plus son mari en s'occupant de la partie administrative de l'entreprise. Ne pouvant plus rester seule à son domicile, elle a intégré l'Ehpad « Les Aulnes ». Là elle a eu la joie de retrouver des amis d'enfance et de pouvoir échanger des souvenirs de jeunesse. Depuis la fin des confinements, Louise reçoit à nouveau de fréquentes et régulières visites de sa famille pour son plus grand bonheur.



### Noces d'Or (50 ans) - Huguette et Jean-Pierre SCHNEIDER (le 19 Juillet 1972)

Huguette Klein et Jean-Pierre Schneider, tous deux enfants de Drachenbronn et amis d'enfance, se sont mariés le 19 août 1972. Jean-Pierre avait passé un CAP de navigation Rhénane puis a répondu à l'appel du large et a parcouru l'océan Pacifique sur un navire de la Marine nationale de 1966 à 1968. Au cours d'un retour au pays en 1971, il a demandé la main de Huguette un dimanche après-midi avant de s'envoler le samedi suivant pour un an de navigation en Polynésie française. Huguette qui avait appris le métier de couturière, l'exerçait à Strasbourg en attendant son promis. A peine mariés ils sont partis pour Lanvéoc près de Brest puis pour Toulon, au gré des affectations de Jean-Pierre. Durant les années 70, les époux ne pouvaient communiquer que par courrier postal lors des missions de Jean-Pierre. Souvent il n'y avait qu'une levée hebdomadaire dans les ports d'attache comme à Mayotte. Revenus à Drachenbronn en 1985, après un passage par Sultz-sous-Forêts, ils n'ont plus quitté la commune et se sont fortement impliqués dans la vie locale. Jean-Pierre avait quitté la Marine nationale pour un travail à Beinheim, chez Roquette. Au cours du temps, la famille s'est agrandie de deux enfants, Sabine et Carole puis de trois petits-enfants, Guillaume, Benjamin et Mathilde.

